

**SUIVI DES COMPTES D'ÉCARTS RELATIFS AUX
VENTES ET AUX ACHATS D'ÉLECTRICITÉ, DE
COMBUSTIBLES ET DE SERVICE DE TRANSPORT**

1 INTRODUCTION

- 1 La présente pièce porte sur le suivi des comptes d'écarts suivants :

**TABLEAU 1
COMPTES D'ÉCARTS AU 31 DÉCEMBRE 2013 (M\$)**

	Section	Solde au 31 décembre 2013		
		Hors base de tarification	Inclus dans la base de tarification	Total
Compte d'écarts - Charge locale de transport	2	(30,9)	-	(30,9)
Compte de <i>pass-on</i> pour l'achat d'électricité	3	19,0	-	19,0
Compte de nivellement pour aléas climatiques	4	94,7	135,2	229,8
Compte d'écarts - Combustibles	5	(4,7)	-	(4,7)
Compte d'écarts - Tarif de maintien de la charge		0,5	-	0,5
TOTAL DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2013 ⁽¹⁾		78,6	135,2	213,8

(1) Les totaux sont calculés à partir de données non arrondies

- 2 Les sections suivantes détaillent chacun de ces comptes, à l'exception du compte
 3 d'écarts - Tarif de maintien de la charge qui est présenté spécifiquement à la pièce
 4 HQD-4, document 3.2.

2 COMPTE D'ÉCARTS – CHARGE LOCALE DE TRANSPORT

- 1 Le tableau suivant présente le suivi du compte d'écart – Charge locale de transport
2 hors base de tarification du 31 décembre 2012 au 31 décembre 2013.

TABLEAU 2
SUIVI DU COMPTE D'ÉCARTS - CHARGE LOCALE DE TRANSPORT (M\$)
DU 31 DÉCEMBRE 2012 AU 31 DÉCEMBRE 2013

	2012	2013	Total
Solde au 31 décembre 2012	(17,5)		(17,5)
Opérations en 2013			
Versé aux revenus requis	17,5		17,5
Écart de l'année		(29,8)	(29,8)
Intérêts		(1,0)	(1,0)
Solde au 31 décembre 2013 ⁽¹⁾	-	(30,9)	(30,9)

(1) Les totaux sont calculés à partir de données non arrondies

- 3 Le solde de -17,5 M\$ au 31 décembre 2012 a réduit les revenus requis de l'année 2013.
4 Pour l'année 2013, l'écart de -29,8 M\$ représente la variation entre le tarif reconnu pour
5 la charge locale du Transporteur, soit 2 594,6 M\$¹ (incluant un cavalier de 8,9 M\$) et le
6 montant de 2 624,4 M\$² pris en compte par le Distributeur dans l'établissement de ses
7 revenus requis 2013. À cet écart ont été ajoutés des intérêts de -1,0 M\$ pour un total de
8 -30,9 M\$ au 31 décembre 2013.

¹ D-2014-049, page 14.

² D-2013-037, paragraphe 201.

3 COMPTE DE PASS-ON POUR L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

3.1 Suivi du compte de *pass-on*

- 1 Le tableau suivant présente le suivi du compte de *pass-on* hors base de tarification du
2 31 décembre 2012 au 31 décembre 2013.

TABLEAU 3
SUIVI DU COMPTE DE PASS-ON (M\$)
DU 31 DÉCEMBRE 2012 AU 31 DÉCEMBRE 2013

	<i>Pass-on</i> 2011	<i>Pass-on</i> 2012	<i>Pass-on</i> 2013	Total
Solde au 31 décembre 2012	6,1	4,2		10,4
Opérations en 2013				
Versé aux revenus requis	(6,1)	(8,3)		(14,4)
Intérêts		(0,3)		(0,3)
Écart de l'année			47,7	47,7
Réduction du compte de <i>pass-on</i> 2013 ⁽²⁾			(24,4)	(24,4)
Solde au 31 décembre 2013 ⁽¹⁾	-	(4,3)	23,3	19,0

(1) Les totaux sont calculés à partir de données non arrondies

(2) Pour refléter la décision D-2014-037 qui retranche du coût des approvisionnements, un montant de 30,0 M\$ non reconnu par la Régie. Tenant compte de l'impact des contrats spéciaux, la réduction du compte de *pass-on* s'élève à 24,4 M\$.

3.2 *Pass-on* 2011

- 3 Le solde du *pass-on* 2011 de 6,1 M\$ au 31 décembre 2012 a été versé aux revenus
4 requis 2013 du Distributeur.

3.3 *Pass-on* 2012

- 5 Le Distributeur a versé aux revenus requis 2013 un montant de 8,3 M\$ au titre du
6 *pass-on* 2012, évalué sur la base de quatre mois réels et de huit mois projetés. Le solde
7 réel de ce compte au 31 décembre 2012 s'élevant à 4,2 M\$, un montant de -4,0 M\$, soit
8 l'écart entre ce solde réel et le montant constaté dans les revenus requis 2013 demeure

1 donc inscrit à titre de compte d'écarts. À ce montant ont été ajoutés des intérêts de
2 -0,3 M\$ pour un total de -4,3 M\$ au 31 décembre 2013.

3.4 Pass-on 2013

3 Le tableau 4 présente le détail des écarts cumulatifs par catégories de consommateurs
4 pour l'année 2013. L'écart net total est de 47,7 M\$, excluant les contrats spéciaux.

5 L'écart de volume est calculé annuellement sur la base des volumes de consommation
6 patrimoniale et postpatrimoniale afin de tenir compte du volume patrimonial inutilisé.
7 Pour l'année 2013, l'écart de volume est de 157,9 M\$ (dont 32,5 M\$ en écart de volume
8 patrimonial et 125,4 M\$ en écart de volume postpatrimonial).

9 L'écart de prix de -44,8 M\$ est déterminé en fonction des volumes de consommation
10 postpatrimoniale annuels réels.

11 L'effet revenu de 65,3 M\$, déterminé sur la base des ventes totales annuelles, réduit les
12 écarts de volume et de prix.

13 Le *pass-on* 2013 inclut un ajustement de -6,3 M\$ lié au facturé/livré des ventes de
14 l'année 2012 et un ajustement de 4,7 M\$ relatif à l'Entente-cadre de l'année 2012 car les
15 données finales ne sont connues qu'après la fin de l'année réelle.

16 De plus, pour refléter la décision D-2014-037, le *pass-on* 2013 a été réduit d'un montant
17 de 24,4 M\$ (net de l'impact des contrats spéciaux), montant associé au 30,0 M\$ du coût
18 des approvisionnements non reconnu par la Régie³.

³ D-2014-037, paragraphe 195.

**TABLEAU 4
ÉCARTS PAR CATÉGORIES DE CONSOMMATEURS
ANNÉE 2013**

(1) Catégories de consommateurs	(2)-(5) Écart volume patrimonial				(6)-(9) Écart volume postpatrimonial				(10)-(13) Écart prix postpatrimonial				(14)-(17) Écart de revenus				(18) Pass-on	(19) Ajustement Entente-Cadre 2012 M\$ ^(E)	(20) Ajustement Facturé/livré 2012 M\$ ^(F)	(21) Ajustement D-2014-037 M\$ ^(G)
	GWh réels (A) (B)	GWh prévus	(¢/kWh)	(M\$)	GWh réels (A)	GWh prévus	(¢/kWh) prévu	(M\$)	(¢/kWh) Réel (C)	(¢/kWh) prévu	GWh réels (A)	(M\$)	GWh réels (D)	GWh prévus	(¢/kWh)	(M\$)	(M\$)			
Domestique																				
Tarifs D et DM	58 725	58 434	3,16	9,2	4 043	3 511	9,83	52,4	9,36	9,83	4 043	(19,1)	62 616	61 945	3,55	23,8	18,6	2,2	(2,9)	(9,1)
Tarif DT	2 819	2 889	2,68	(1,9)	194	174	10,19	2,1	9,70	10,19	194	(1,0)	3 006	3 063	3,12	(1,8)	1,0	0,1	(0,1)	(0,6)
Total	61 543	61 328	-	7,3	4 237	3 684	-	54,5	-	-	4 237	(20,1)	65 621	65 007	-	22,0	19,6	2,3	(3,0)	(9,7)
Petite et moyenne puissance																				
Tarifs G et à forfait	10 507	10 215	2,90	8,5	723	614	10,20	11,2	9,71	10,20	723	(3,6)	11 203	10 829	3,33	12,4	3,6	0,4	(0,5)	(1,9)
Tarif G9	920	962	2,82	(1,2)	63	58	10,25	0,6	9,76	10,25	63	(0,3)	981	1 020	3,25	(1,3)	0,3	0,0	(0,0)	(0,2)
Tarif M	27 218	27 129	2,67	2,4	1 874	1 630	10,24	25,0	9,74	10,24	1 874	(9,2)	29 022	28 759	3,11	8,2	10,0	0,9	(1,2)	(5,4)
Tarif d'éclairage public et sent.	559	573	2,61	(0,4)	38	34	10,33	0,4	9,83	10,33	38	(0,2)	596	607	3,06	(0,4)	0,2	0,0	(0,0)	(0,1)
Total	39 204	38 879	-	9,3	2 699	2 336	-	37,2	-	-	2 699	(13,3)	41 801	41 215	-	19,0	14,1	1,3	(1,8)	(7,5)
Grande puissance																				
Tarif L	36 109	35 711	2,47	9,8	2 486	2 145	10,05	34,2	9,57	10,05	2 486	(12,0)	38 421	37 856	2,91	16,4	15,6	1,1	(1,5)	(7,2)
Tarif H	7	9	2,66	(0,0)	0	1	10,08	(0,0)	9,60	10,08	0	(0,0)	8	9	2,57	(0,0)	(0,0)	0,0	(0,0)	0,0
Contrats spéciaux	24 709	26 993	2,41	(55,1)	1 701	1 622	10,06	8,0	9,57	10,06	1 701	(8,2)	26 253	28 614	2,85	(67,2)	11,9	0,8	(1,1)	(5,6)
Total	60 825	62 712	-	(45,3)	4 187	3 766	-	42,2	-	-	4 187	(20,3)	64 682	66 480	-	(50,8)	27,4	1,8	(2,6)	(12,8)
Total incluant les contrats spéciaux	161 572	162 918	2,77	(28,8)	11 122	9 787	10,02	133,8	9,54	10,02	11 122	(53,7)	172 104	172 702		(9,8)	61,2	5,4	(7,4)	(30,0)
TOTAL EXCLUANT LES CONTRATS SPÉCIAUX	136 863	135 923	26,3	9 421	8 165		125,8				9 421	(45,4)	145 851	144 088		57,4	49,4	4,7	(6,3)	(24,4)
Ajustement de l'Entente-cadre 2012				5,5				(1,7)				1,7				(0,0)				5,4
Contrats spéciaux				0,8				(0,3)				0,3				(0,0)				0,8
AJUSTEMENT DE L'ENTENTE-CADRE 2012, EXCLUANT LES CONTRATS SPÉCIAUX^(E)				4,7				(1,4)				1,4				0,0				4,7
AJUSTEMENT FACTURÉ/LIVRÉ DES VENTES 2012^(F)				1,4				1,0				(0,8)				7,9				(6,3)
PASS-ON 2013 AVANT AJUSTEMENT D-2014-037				32,5				125,4				(44,8)				65,3				47,7
Ajustement suite à la décision D-2014-037																				(30,0)
Contrats spéciaux																				(5,6)
AJUSTEMENT SUITE À LA DÉCISION D-2014-037, EXCLUANT CONTRATS SPÉCIAUX^(G)																				(24,4)
PASS-ON 2013 TOTAL (EXCLUANT LES CONTRATS SPÉCIAUX)																				23,3

(A) Les volumes réels patrimoniaux et postpatrimoniaux sont répartis par catégories de consommateurs proportionnellement aux besoins d'approvisionnement.

(B) Le volume de consommation patrimoniale est ajusté, le cas échéant, pour refléter la variation du taux de pertes réel par rapport à celui prévu.

(C) Les coûts postpatrimoniaux réels par catégories de consommateurs ont le même signal de prix que les coûts postpatrimoniaux prévus selon la méthode horaire (colonne 10).

(D) Volume réel de ventes excluant les volumes d'approvisionnement provenant des interruptions et de la variation du taux de pertes indiquée à la note (B).

(E) La répartition du montant relatif à l'Entente-cadre 2012 est déterminée par le différentiel entre le compte de pass-on réel 2012 (tel que déposé dans le rapport annuel à la Régie) et le compte de pass-on réel 2012 recalculé pour intégrer les données finales de l'Entente-cadre 2012.

(F) La répartition de l'ajustement lié au facturé/livré de l'année 2012 est déterminée par le différentiel entre le compte de pass-on réel 2012 (incluant les données finales de l'Entente-cadre 2012) et le compte de pass-on réel 2012 recalculé pour intégrer les volumes finaux des ventes 2012.

(G) Pour refléter la décision D-2014-037 qui retranche un montant de 30 M\$ du coût des approvisionnements non reconnu par la Régie.

4 COMPTE DE NIVELLEMENT POUR ALÉAS CLIMATIQUES

4.1 Suivi du compte de nivellement

1 Le tableau 5 présente le suivi du compte de nivellement pour aléas climatiques de
 2 l'année 2013, lequel totalise 229,8 M\$ au 31 décembre 2013, soit 94,7 M\$ inscrit hors
 3 base de tarification et 135,2 M\$ inclus dans la base de tarification.

**TABLEAU 5
 SUIVI DU COMPTE DE NIVELLEMENT POUR ALÉAS CLIMATIQUES (M\$)
 DU 31 DÉCEMBRE 2012 AU 31 DÉCEMBRE 2013**

	Hors base de tarification				Versés à la base de tarification						Total
	Nivellement 2011	Nivellement 2012	Nivellement 2013	Total	Nivellement 2006-2007	Nivellement 2008	Nivellement 2009	Nivellement 2010	Nivellement 2011	Total	
Solde au 31 décembre 2012	65,3	127,6		192,9	13,3	5,2	6,2	101,6		126,4	319,2
Opérations en 2013											
Versé à la base de tarification	(65,3)			(65,3)					65,3	65,3	-
Écart de l'année			(42,0)	(42,0)						-	(42,0)
Intérêts		8,1	0,9	9,1						-	9,1
Amortissement					(13,3)	(2,6)	(2,1)	(25,4)	(13,1)	(56,5)	(56,5)
Solde au 31 décembre 2013⁽¹⁾	-	135,7	(41,0)	94,7	-	2,6	4,1	76,2	52,3	135,2	229,8

(1) Les totaux sont calculés à partir de données non arrondies

4.2 Comptes de nivellement inclus dans la base de tarification

4 En 2013, le Distributeur a amorti les comptes de nivellement selon la méthode
 5 d'amortissement linéaire sur une période de cinq ans, conformément à la décision
 6 D-2009-016.

7 Dans sa décision D-2014-037, la Régie autorise le Distributeur à modifier dès le
 8 1^{er} janvier 2014 la période restante d'amortissement pour les comptes des années 2010,
 9 2011 et 2012, respectivement à 5, 6 et 7 ans.

4.2.1 Comptes de nivellement 2006-2007, 2008, 2009 et 2010

10 L'année 2013 constitue la dernière année d'amortissement du compte de nivellement
 11 2006-2007, portant ainsi le solde de ce compte à 0 M\$ au 31 décembre 2013.
 12 L'amortissement linéaire de 2,6 M\$ du nivellement 2008, de 2,1 M\$ du nivellement 2009
 13 et de 25,4 M\$ du nivellement 2010, portent respectivement les soldes de ces comptes à
 14 2,6 M\$, 4,1 M\$ et 76,2 M \$ au 31 décembre 2013.

4.2.2 Compte de nivellement 2011

1 Le solde de 65,3 M\$ au 31 décembre 2012 a été intégré à la base de tarification au
2 1^{er} janvier 2013 et amorti d'un montant de 13,1 M\$, représentant l'amortissement linéaire
3 sur une période de cinq ans.

4.3 Comptes de nivellement hors base de tarification

4.3.1 Compte de nivellement 2012

4 Au solde de 127,6 M\$ du 31 décembre 2012 ont été ajoutés des intérêts de 8,1 M\$, pour
5 un total de 135,7 M\$, lequel sera intégré à la base de tarification le 1^{er} janvier 2014 et
6 amorti sur une période de sept ans se terminant en 2020.

4.3.2 Compte de nivellement 2013

7 L'écart pour l'année 2013 est de -42,0 M\$ auquel des intérêts de 0,9 M\$ ont été ajoutés,
8 pour un total de -41,0 M\$.

9 Le tableau 6 présente le détail du compte de nivellement en 2013 par mois et par
10 catégories de consommateurs. Le calcul du revenu unitaire 2013 attribuable aux
11 activités de transport et de distribution, y est également présenté. En 2013,
12 l'établissement des revenus unitaires a été révisé et est dorénavant calculé sur une base
13 mensuelle plutôt qu'à partir d'un prix été et d'un prix hiver.

TABLEAU 6
DÉTAIL DU COMPTE DE NIVELLEMENT POUR ALÉAS CLIMATIQUES
PAR CATÉGORIES DE CONSOMMATEURS
POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À DÉCEMBRE 2013

	Tarif D	Tarif DT	Tarif G	Tarif M	Tarif L	Intérêts mensuels (K\$)	Écarts mensuels (K\$)	Écarts mensuels (GWh)	
Janvier 2013									
Revenu unitaire (#/kWh) ¹	7,31	5,94	7,88	3,68	3,19				
Revenu unitaire du coût de fourniture (#/kWh) ²	3,55	3,12	3,33	3,11	2,91				
Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (#/kWh)	3,76	2,82	4,56	0,57	0,28				
Écart de volume en GWh	(118,0)	(12,6)	(16,0)	(13,6)	(6,6)			(166,8)	- froid
Écart de janvier 2013 (K\$)	4 434,8	355,3	728,8	78,1	18,2		5 615,2		
Solde à la fin janvier 2013 (K\$)									
	4 434,8	355,3	728,8	78,1	18,2	0,0	5 615,2		
Intérêt de février 2013 (K\$)									
Revenu unitaire (#/kWh) ¹	21,1	1,7	3,5	0,4	0,1	26,7			
Revenu unitaire du coût de fourniture (#/kWh) ²	7,25	5,61	7,91	3,67	3,71				
Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (#/kWh)	3,55	3,12	3,33	3,11	2,91				
Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (#/kWh)	3,70	2,49	4,58	0,57	0,80				
Écart de volume en GWh	(83,1)	(5,7)	(5,4)	(26,6)	(6,3)			(127,1)	- froid
Écart de février 2013 (K\$)	3 076,6	142,4	245,5	150,7	50,4		3 665,6		
Solde à la fin février 2013 (K\$)									
	7 532,5	499,4	977,8	229,2	68,7	26,7	9 280,9		
Intérêt de mars 2013 (K\$)									
Revenu unitaire (#/kWh) ¹	39,7	2,6	5,1	1,2	0,4	49,0			
Revenu unitaire du coût de fourniture (#/kWh) ²	7,11	7,49	8,13	3,71	4,37				
Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (#/kWh)	3,55	3,12	3,33	3,11	2,91				
Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (#/kWh)	3,57	4,37	4,80	0,61	1,46				
Écart de volume en GWh	(311,3)	(3,3)	(28,4)	(65,8)	(19,0)			(427,8)	- froid
Écart de mars 2013 (K\$)	11 100,2	143,7	1 364,4	399,9	276,5		13 284,8		
Solde à la fin mars 2013 (K\$)									
	18 672,3	645,8	2 347,4	630,3	345,6	75,7	22 565,7		
Intérêt d'avril 2013 (K\$)									
Revenu unitaire (#/kWh) ¹	95,2	3,3	12,0	3,2	1,8	115,4			
Revenu unitaire du coût de fourniture (#/kWh) ²	6,87	4,13	8,43	4,04	3,04				
Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (#/kWh)	3,55	3,12	3,33	3,11	2,91				
Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (#/kWh)	3,33	1,01	5,11	0,93	0,13				
Écart de volume en GWh	136,5	4,0	18,5	28,3	10,7			198,0	+ froid
Écart d'avril 2013 (K\$)	(4 538,6)	(40,3)	(942,0)	(262,4)	(13,9)		(5 797,3)		
Solde à la fin avril 2013 (K\$)									
	14 228,8	608,7	1 417,4	371,2	333,4	191,1	16 768,4		
Intérêt de mai 2013 (K\$)									
Revenu unitaire (#/kWh) ¹	74,9	3,2	7,5	2,0	1,8	89,3			
Revenu unitaire du coût de fourniture (#/kWh) ²	6,93	6,59	7,09	3,94	3,04				
Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (#/kWh)	3,55	3,12	3,33	3,11	2,91				
Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (#/kWh)	3,38	3,47	3,77	0,84	0,13				
Écart de volume en GWh	(86,5)	(1,3)	0,2	19,9	0,1			(67,6)	- froid
Écart de mai 2013 (K\$)	2 928,4	43,8	(7,8)	(166,1)	(0,1)		2 798,2		
Solde à la fin mai 2013 (K\$)									
	17 232,2	655,7	1 417,0	207,0	335,1	280,4	19 566,6		
Intérêt de juin 2013 (K\$)									
Revenu unitaire (#/kWh) ¹	87,8	3,3	7,2	1,1	1,7	101,1			
Revenu unitaire du coût de fourniture (#/kWh) ²	6,40	4,80	7,59	3,96	3,04				
Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (#/kWh)	3,55	3,12	3,33	3,11	2,91				
Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (#/kWh)	2,85	1,68	4,26	0,86	0,13				
Écart de volume en GWh	10,1	(1,8)	(6,5)	(38,8)	(5,3)			(42,4)	- chaud
Écart de juin 2013 (K\$)	(288,4)	30,6	276,7	332,3	6,9		358,1		
Solde à la fin juin 2013 (K\$)									
	17 031,6	689,7	1 700,9	540,3	343,7	381,6	19 924,7		

TABLEAU 6 (SUITE)
DÉTAIL DU COMPTE DE NIVELLEMENT POUR ALÉAS CLIMATIQUES
PAR CATÉGORIES DE CONSOMMATEURS
POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À DÉCEMBRE 2013

	Tarif D	Tarif DT	Tarif G	Tarif M	Tarif L	Intérêts mensuels (K\$)	Écart mensuels (K\$)	Écart mensuels (GWh)	
Intérêt de juillet 2013 (K\$)	89,7	3,6	9,0	2,8	1,8	106,9			
<i>Revenu unitaire (¢/kWh) ¹</i>	6,37	4,55	7,55	3,97	3,04				
<i>Revenu unitaire du coût de fourniture (¢/kWh) ²</i>	3,55	3,12	3,33	3,11	2,91				
<i>Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (¢/kWh)</i>	2,82	1,43	4,22	0,86	0,13				
Écart de volume en GWh	13,8	2,8	4,4	24,5	5,0			50,5	+ chaud
Écart de juillet 2013 (K\$)	(388,5)	(40,3)	(184,6)	(210,4)	(6,5)		(830,3)		
Solde à la fin juillet 2013 (K\$)	16 732,8	653,1	1 525,2	332,8	339,0	488,5	19 094,4		
Intérêt d'août 2013 (K\$)	88,1	3,4	8,0	1,8	1,8	103,1			
<i>Revenu unitaire (¢/kWh) ¹</i>	6,35	4,56	7,39	3,94	3,04				
<i>Revenu unitaire du coût de fourniture (¢/kWh) ²</i>	3,55	3,12	3,33	3,11	2,91				
<i>Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (¢/kWh)</i>	2,81	1,44	4,06	0,84	0,13				
Écart de volume en GWh	(17,3)	(2,6)	(4,1)	(20,4)	(4,7)			(49,1)	- chaud
Écart d'août 2013 (K\$)	484,9	37,8	167,4	170,5	6,0		866,6		
Solde à la fin août 2013 (K\$)	17 305,8	694,3	1 700,6	505,1	346,8	591,7	19 961,0		
Intérêt de septembre 2013 (K\$)	88,2	3,5	8,7	2,6	1,8	104,7			
<i>Revenu unitaire (¢/kWh) ¹</i>	6,37	2,27	7,23	3,94	3,04				
<i>Revenu unitaire du coût de fourniture (¢/kWh) ²</i>	3,55	3,12	3,33	3,11	2,91				
<i>Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (¢/kWh)</i>	2,83	(0,85)	3,91	0,83	0,13				
Écart de volume en GWh	32,6	0,5	(3,2)	(23,1)	(1,7)			5,1	+ chaud
Écart de septembre 2013 (K\$)	(921,3)	4,2	124,9	192,0	2,2		(598,1)		
Solde à la fin septembre 2013 (K\$)	16 472,7	702,0	1 834,2	699,6	350,8	696,4	19 362,9		
Intérêt d'octobre 2013 (K\$)	86,8	3,7	9,7	3,7	1,8	105,6			
<i>Revenu unitaire (¢/kWh) ¹</i>	6,51	2,72	8,69	4,10	3,04				
<i>Revenu unitaire du coût de fourniture (¢/kWh) ²</i>	3,55	3,12	3,33	3,11	2,91				
<i>Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (¢/kWh)</i>	2,97	(0,40)	5,36	0,99	0,13				
Écart de volume en GWh	(97,1)	(3,9)	(0,6)	1,7	(4,8)			(104,7)	- froid
Écart d'octobre 2013 (K\$)	2 879,5	(15,5)	31,7	(16,7)	6,3		2 885,3		
Solde à la fin octobre 2013 (K\$)	19 438,9	690,3	1 875,5	686,7	358,9	802,0	22 248,2		
Intérêt de novembre 2013 (K\$)	99,1	3,5	9,6	3,5	1,8	117,5			
<i>Revenu unitaire (¢/kWh) ¹</i>	7,27	5,17	8,38	4,03	3,04				
<i>Revenu unitaire du coût de fourniture (¢/kWh) ²</i>	3,55	3,12	3,33	3,11	2,91				
<i>Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (¢/kWh)</i>	3,72	2,06	5,05	0,93	0,13				
Écart de volume en GWh	473,3	11,5	48,5	58,3	22,5			614,1	+ froid
Écart de novembre 2013 (K\$)	(17 628,1)	(236,7)	(2 447,8)	(540,6)	(29,3)		(20 882,4)		
Solde à la fin novembre 2013 (K\$)	1 909,8	457,1	(562,7)	149,5	331,5	919,5	1 365,8		
Intérêt de décembre 2013 (K\$)	10,1	2,4	(3,0)	0,8	1,7	12,0			
<i>Revenu unitaire (¢/kWh) ¹</i>	7,50	6,37	8,18	3,88	4,64				
<i>Revenu unitaire du coût de fourniture (¢/kWh) ²</i>	3,55	3,12	3,33	3,11	2,91				
<i>Revenu unitaire attribuable au transport et à la distribution (¢/kWh)</i>	3,95	3,25	4,85	0,77	1,73				
Écart de volume en GWh	923,9	(4,6)	106,8	120,8	50,8			1 197,7	+ froid
Écart de décembre 2013 (K\$)	(36 496,7)	148,9	(5 182,5)	(935,1)	(879,5)		(43 345,0)		
Solde à la fin décembre 2013	(34 576,8)	608,4	(5 748,2)	(784,8)	(546,3)	931,5	(41 979,2)		
Écart de volume en GWh	876,9	(17,0)	114,1	65,1	40,8			1 080,0	+ froid

¹ L'établissement des revenus unitaires a été révisé pour l'année 2013. Cette estimation permet d'une part, de mieux cerner l'impact des aléas climatiques sur les revenus en lien avec la normalisation, et ce, au fur et à mesure sur une base mensuelle (plutôt qu'un prix été et un prix hiver) et d'autre part, d'intégrer la composante puissance des tarifs.

² Référence R-3814-2012, HCD-17, Document 6, Tableau 9B.

5 COMPTE D'ÉCARTS - COMBUSTIBLES

5.1 Suivi du compte d'écarts - Combustibles

- 1 Le tableau suivant présente le suivi du compte d'écarts - Combustibles hors base de
2 tarification du 31 décembre 2012 au 31 décembre 2013.

TABLEAU 7
SUIVI DU COMPTE D'ÉCARTS - COMBUSTIBLES (M\$)
DU 31 DÉCEMBRE 2012 AU 31 DÉCEMBRE 2013

	2011	2012	2013	Total
Solde au 31 décembre 2012	(5,0)	2,5		(2,5)
Opérations en 2013				
Versé aux revenus requis	5,0	(5,8)		(0,8)
Intérêts		(0,2)		(0,2)
Écart de l'année			(1,1)	(1,1)
Solde au 31 décembre 2013 ⁽¹⁾	-	(3,5)	(1,1)	(4,7)

(1) Les totaux sont calculés à partir de données non arrondies

5.2 Compte d'écarts – Combustibles 2011

- 3 Le solde de -5,0 M\$ au 31 décembre 2012 a réduit les revenus requis de l'année 2013.

5.3 Compte d'écarts – Combustibles 2012

- 4 Le Distributeur a versé aux revenus requis 2013 un montant de 5,8 M\$, correspondant à
5 l'écart entre l'évaluation des achats de combustibles pour l'année 2012 de 97,8 M\$,
6 basée sur quatre mois réels et huit mois projetés, et le montant reconnu de 92,0 M\$⁴.
- 7 Un montant de -3,3 M\$, soit l'écart entre le solde réel de 2,5 M\$ pour 2012 et le montant
8 de -5,8 M\$ constaté dans les revenus requis 2013, demeure donc inscrit au compte. À
9 ce montant ont été ajoutés des intérêts de -0,2 M\$ pour un total de -3,5 M\$ au
10 31 décembre 2013.

⁴ D-2012-024, paragraphe 355.

5.4 Compte d'écarts – Combustibles 2013

1 Les achats réels de combustibles pour l'année 2013 totalisent 98,9 M\$ comparativement
 2 à 100,0 M\$⁵ reconnus par la Régie, soit un écart de -1,1 M\$ porté au compte d'écarts.
 3 Le tableau 8 présente pour l'année 2013, les écarts de volume et de prix pour les
 4 composantes suivantes : Mazout des réseaux autonomes et Combustibles des groupes
 5 électrogènes de secours. Tel qu'illustré, les écarts de volume et de prix pour le mazout
 6 des réseaux autonomes sont respectivement de -2,5 M\$ et 0,6 M\$, alors que l'écart pour
 7 les combustibles des groupes électrogènes est de 0,5 M\$ en volume et de 0,4 M\$ en
 8 prix.

TABLEAU 8
ÉCARTS DE COÛTS LIÉS AU PRIX DU MAZOUT ET AU VOLUME CONSOMMÉ
SELON LES PRINCIPALES COMPOSANTES
ANNÉE 2013

	Année 2013				Écart Réel / D-2013-037			
	Réel		D-2013-037		Total		Volume	Prix
	M\$	M Litres	M\$	M Litres	M\$	M Litres	M\$	M\$
Mazout - Réseaux autonomes	77,3	72,9	79,1	75,3	(1,9)	(2,4)	(2,5)	0,6
Programme Efficacité énergétique (Compensation mazout - PUEÉRA)	14,3		10,6		3,6			
Groupes électrogènes de secours	7,1	3,1	9,5	2,5	(2,4)	0,6		
Location et entretien	3,8		7,2		(3,4)			
Combustibles	3,3	3,1	2,4	2,5	0,9	0,6	0,5	0,4
Rapides-des-Joachins	0,2		0,7		(0,5)			
Achats de combustibles ⁽¹⁾	98,9		100,0		(1,1)			

(1) Les totaux sont calculés à partir de données non arrondies

⁵ D-2013-037, paragraphe 335.